

*La Société civile des auteurs multimedia rassemble réalisateurs, auteurs d'entretiens et de commentaires, écrivains, traducteurs, journalistes, vidéastes, photographes et dessinateurs. Ces créateurs font la richesse documentaire de la radiophonie, de l'audiovisuel et des nouveaux médias. La Scam les représente auprès du législateur, des producteurs et des diffuseurs. Elle discute, collecte et répartit leurs droits patrimoniaux, affirme leur droit moral et négocie leurs intérêts futurs. La Scam est au 5, avenue Vélasquez. F-75008 Paris. Téléphone 01 56 69 58 58 Fax 01 56 69 58 59 www.scam.fr

Scam*

Communiqué

Paris, le 15 janvier 2008

Le livre vert des états généraux de la presse écrite, inspiré par le « livre blanc »

Lancés en octobre dernier, les Etats généraux de la presse écrite avaient pour mission d'analyser la situation de la presse écrite et d'apporter des réponses aux difficultés économiques qu'elle rencontre, notamment face à la place croissante d'Internet comme vecteur d'information.

le Livre vert remis le 8 janvier à la ministre de la Culture et de Communication, Christine Albanel, comporte une série de recommandations visant à réformer le fonctionnement actuel de la presse en France. Parmi celles-ci, **la Scam se réjouit de la recommandation appelant à la mise en place d'un nouveau cadre juridique pour les droits d'auteur des journalistes à l'ère numérique.**

En effet, **cette recommandation s'inscrit dans le droit fil des discussions informelles qui ont réuni au sein de la Scam, durant deux ans, des représentants des éditeurs de presse écrite et des représentants syndicaux des journalistes**, en vue de réfléchir à une solution pérenne permettant d'une part, aux éditeurs de résister à la concurrence internationale en développant leur activité sur les nouveaux supports en toute sécurité juridique, et d'autre part, de préserver le droit de propriété des journalistes sur leurs œuvres en échange d'une juste rémunération.

Ces discussions avaient abouti à un dispositif exposé dans un document (« le Blanc ») faisant des propositions medianes visant à adapter les droits d'auteur des journalistes à l'univers numérique, document transmis aux pouvoirs publics (DDM et ministère de la Culture).

Aujourd'hui, après de longs débats, les Etats généraux de la presse viennent d'approuver le souci d'équilibre et l'esprit de compromis qui ont animé le groupe de travail. **Le Livre vert reconnaît que les principes du dispositif proposé sont bien de nature à permettre enfin le règlement d'une question cruciale, conflictuelle de longue date, et il recommande sans réserve d' « appliquer le « Blanc ».**

La Scam espère maintenant que ce dispositif se traduira dans une réforme législative fidèle aux principes qui ont constamment guidé la réflexion :

- neutralité du support (papier/numérique),
- sécurité juridique de l'éditeur à travers la reconnaissance d'une cession automatique de droits exclusifs,
- corrélativement, garantie des droits attachés aux journalistes et à leur statut.